



Litige ligne et formation

Par **eycka**, le **23/05/2015** à **13:12**

Bonjour,

Comment puis-je annuler un contrat de formation à distance, sachant que malgré mes lettres en recommander stipulent que ma situation financière ne me permet plus de suivre la formation il on totalement refuser en prétextant que ce n'était pas un motif suffisant de rupture. qu'elle sont mes recoures

je suis également en situation de surendettement avec un plan de rebroussement actuellement en coure et dont la dette de ligne et formation est incluse.

merci pour vos reponses